

de l'histoire , par Florida blanca , ce *ministre si éclairé* , et enfin secrétaire général de l'Inquisition de Madrid , par le Grand-inquisiteur dom Augustin Rubin de Cévallos , évêque de Jaen (1789). Il n'était pas extraordinaire *alors* , depuis Aranda et Pombal , de voir des jansénistes et des francs-maçons dans les charges les plus importantes de l'Eglise , tant en Espagne qu'en Portugal. Ainsi le frère même de Pombal était Grand-inquisiteur de ce royaume, et l'université de Coïmbre était presque entièrement composée de théologiens francs-maçons (1).

Llorente remplit la place de secrétaire de l'Inquisition jusqu'en l'an 1791 , qu'il fut banni de la capitale et relégué dans son canonicat de Calahorre. Mais rappelé par le Grand - inquisiteur dom Manuel Abad y la Sierra, autre *ami des lumières* (1793) , il travailla avec lui , et , après sa chute , avec le ministre Jovellanos , la comtesse Montijo et d'autres , à une transformation ecclésiastico-politico-libérale de l'Espagne. Mais compromis par des lettres interceptées , il fut , quoique déjà sur la liste des candidats pour un évêché , mis en prison , déposé de sa place près du tribunal de l'Inquisition , et condamné à une pénitence d'un mois dans un couvent.

Sa disgrâce dura jusqu'en 1805 , où le fameux *prince de la paix* , Manoël Godoï , ministre d'Espagne , résolut d'enlever aux provinces basques leurs libertés (Fuéros) et de les soumettre à son despotisme. Afin que l'œuvre de la tyrannie réussît plus facilement , cet acte de violence devait être accompagné et justifié par de prétendues raisons scientifiques ; et à cet effet , Godoï jeta les yeux sur Llorente , qui fut appelé à Madrid , et en peu de temps créé chanoine de l'église primatiale de Tolède , écolâtre

(1) Pfeilschifter, Politische Studien. Th. I, p. 78.

de l'archevêché ; chancelier de l'université de cette ville, et chevalier de l'ordre de Charles III ; tout cela, parce que, dans un ouvrage en trois volumes (*Noticias históricas sobre las tres provincias vascongadas* (Madrid, 1806-7), il avait combattu les libertés des susdites provinces. Le libéral Llorente était devenu l'instrument du despotisme; et par dérision pour les provinces dépouillées, on le créa membre de la *Société patriotique des provinces basques*. Ranke avoue aussi ce tort de Llorente (1) ; mais, à nos yeux, cette manière d'agir est une preuve de l'habitude avec laquelle cet homme s'entendait à torturer l'histoire pour la faire servir à ses vues et à ses plans ; et n'eût-on de lui que cette guerre injuste intentée aux Fuéros des Basques, guerre contre laquelle l'histoire proteste hautement, c'en serait assez pour oser dire qu'on peut avec fondement suspecter en général sa manière d'écrire l'histoire.

On sait comment, le 10 mai 1808, à l'entrevue de Bayonne, Napoléon voulant donner le trône d'Espagne à son propre frère Joseph, força le roi Ferdinand de déposer sa couronne. Les patriotes espagnols s'élevèrent courageusement contre l'étranger qu'on leur imposait ; mais il y eut aussi un parti qui, oubliant les traditions nationales, se vendit au despote français. Or, à ce parti appartenait... Llorente ! Les ordres religieux furent alors opprimés, les couvents dépouillés de leurs biens, et un prêtre !!... c'était Llorente, accepta la charge glorieuse de mettre à exécution le décret qui supprimait les couvents, de faire à travers l'Espagne une course de brigandage, et d'administrer les biens ainsi sécularisés ; opération qui, à ce que l'on dit, fit passer plus d'une pierre précieuse des ornements des églises dans les poches des commissaires

(1) Fürsten und Völker, Thl. I, s. 242.

(Katholik jahrg. 1824, B. 13, S. 18). Il montra tant d'ap-titude pour les confiscations que, bientôt, on le créa direc-teur général des biens dits nationaux, titre qu'on aimait à donner aux biens confisqués des patriotes espagnols opposés à l'usurpation française.

Quelque temps après, accusé d'une soustraction de onze millions de réaux, il perdit de nouveau sa place; mais sa faute n'ayant pas été prouvée, il reçut en retour la charge de commissaire général de la *Cruciade*, bulle par laquelle les papes avaient autrefois accordé aux rois d'Espagne des revenus particuliers, destinés à faire la guerre aux Maures. Ce but n'avait plus d'objet, mais la taxe existait toujours.

A partir de l'an 1807, Llorente, par l'ordre du roi Joseph, s'occupa de pamphlets, de pièces fugitives, propres à *franciser* le pays, et surtout de son Histoire de l'Inquisition, pour laquelle, avec l'aide de quelques coopé- rateurs, il se mit à rassembler des matériaux. Il emporta cet ouvrage avec lui, lorsqu'après la chute de Joseph, il fut banni de l'Espagne pour crime de haute trahison et se rendit à Paris (1814). C'est là qu'il donna au public sa fameuse *Histoire critique de l'Inquisition espagnole*, en quatre volumes in-octavo, qu'il écrivit lui-même en espagnol, et que, sous ses yeux, Alexis Pellier traduisit en français (1817-18). L'autorité épiscopale de Paris lui inter-dit, à cause de cette publication, les confessions et la messe; et comme il voulait pourvoir à sa subsistance en donnant des leçons privées d'espagnol, l'université royale lui interdit également l'enseignement dans les institutions privées. Il fut donc réduit à vivre, soit des productions de sa plume, soit des secours qu'il recevait des loges maçon- niques de Paris. Amnistié en 1820, de même que les autres exilés, il continua cependant de rester à Paris, traduisit

les *Aventures de Faublas*, ouvrage immoral, et publia, en 1822, ses *Portraits politiques des Papes*, ouvrage non moins condamnable, qui engagea le gouvernement français à le bannir de France, en décembre 1822. A peine de retour à Madrid, il y mourut le 5 février 1823.

Après ce qu'on vient de voir, il est sans doute permis de demander, si un homme qui, aux gages d'un ministre tyrannique, l'a aidé à détruire les antiques libertés d'un brave peuple en dénaturant son histoire, si un homme qui a trahi sa patrie et s'est vendu corps et ame à un usurpateur étranger; si un prêtre qui s'est fait l'instrument de la spoliation violente de l'Eglise, et à qui les autorités ecclésiastiques et civiles ont dû, à cause de ses principes, interdire l'administration des choses saintes et l'enseignement de la jeunesse; si, dis-je, un tel homme mérite notre confiance, s'il est digne qu'on le croie en tout.

Il s'en trouvera difficilement qui osent répondre affirmativement à la première partie de cette demande; car enfin, celui qui dénature l'histoire des Basques, peut aussi altérer celle de l'Inquisition; or, c'est ce que Llorente a fait, comme le reconnaît Léopold Ranke (*Fürsten und Völker*, th. I, p. 242). Quant à ce qui regarde le côté sacerdotal et ecclésiastique de Llorente, nous devons encore le soumettre, sous ce rapport, à une nouvelle considération. Aux taches susdites par lesquelles il a souillé son caractère de prêtre, il joignait une aigreur extraordinaire contre l'Eglise, et cette haine arracha à sa plume une foule d'inexactitudes et de faussetés. Je ne rappellerai pas qu'il représente faussement l'Inquisition comme une usurpation de l'autorité ecclésiastique sur le pouvoir de l'Etat, tandis qu'il résulte clairement des faits rapportés par lui-même, que cette institution n'était qu'un tribunal royal,

faisant usage des armes ecclésiastiques. Mais Llorente blâme en outre les papes, avec une partialité haineuse, jusque dans leurs efforts pour adoucir la rigueur de l'Inquisition et protéger ceux qu'elle poursuivait; et doué d'une imagination vraiment inventive, il ne se lasse pas de prêter à leurs plus belles actions les motifs les plus détestables. Un exemple prouvera jusqu'à quel point sa haine le porte à dénaturer les faits : Charles-Quint désirait procurer un bénéfice à l'un de ses protégés; mais le pape en avait déjà disposé en faveur d'un moine. Toutefois, Léon X avait envie d'engager ce moine à renoncer à son droit; et l'envoyé espagnol en faisant part à son maître de cette disposition du pontife, ajoutait : « On dit que ce moine a été juif autrefois; mais à Rome on ne s'en soucie pas. » Or, Llorente ajoute à ce rapport la réflexion suivante : « Singulier phénomène ! la cour de Rome se soucie fort peu si un moine *est* juif ou non, tandis qu'il est ordonné à l'Inquisition espagnole d'être si sévère en ce point (1)... »

On voit tout de suite avec quelle méchanceté Llorente fausse ici la circonstance que le moine en question *avait été juif autrefois*, pour pouvoir accuser le Saint-Siège de l'indifférence la plus criminelle. Ce qu'il écrit au sujet des Croisades, peut nous montrer encore comment, sous sa main, l'histoire se change en caricature. « Cette guerre, dit-il (la première croisade), et les autres expéditions de ce genre qui suivirent, *auraient révolté l'Europe par leur injustice*,... si déjà auparavant on n'avait insinué aux peuples l'idée paradoxale, qu'il est permis de faire la guerre pour la glorification et l'honneur du christianisme » (2). — Où trouver encore un homme qui ne rougirait pas d'écrire de la sorte ?

(1) Llorente, t. I, p. 403. (2) Ibid, p. 26.

Dans un autre écrit, *Projet d'une constitution religieuse*, dont, au titre près, Llorente prétendait n'être que l'éditeur, mais qui, de l'aveu de ses biographes, était réellement sorti de sa plume, nous trouvons l'assertion suivante : « Les avantages que le genre humain a tirés du christianisme, ont été contrebalancés par une infinité de maux qui sont nés du changement de la constitution primitive de l'Eglise. » Après une pareille confession de foi, qui, pour tout catholique, équivaut en fait à une excommunication de soi-même, il songe à replacer l'Eglise sur la base qu'elle avait, selon lui, avant l'an 200 de l'ère chrétienne. Il pense donc, lui, ecclésiastique et chanoine catholique, qu'il faut rejeter comme une institution purement humaine, la primatie ecclésiastique, et que personne ne doit lui obéir, lorsque ses règlements ne sont pas en harmonie avec les décisions de sa raison privée ? Ce pieux prêtre rejette en conséquence les commandements qui ordonnent de se confesser au moins une fois l'an, à Pâques, et de recevoir la sainte Eucharistie, d'entendre la sainte messe le jour du dimanche, de faire de ses péchés une confession détaillée, et autres semblables ; et le prêtre, selon lui, ne doit pas même porter à ces pratiques religieuses d'une manière pressante ? Docteur en droit canon, il trouve non-seulement que le divorce est permis, mais qu'il faut même abolir les empêchements de mariage, les vœux monastiques et le célibat, laisser de côté les quatre ordres mineurs, etc. ; en un mot, il y avance un si grand nombre d'assertions anti-ecclésiastiques et anti-catholiques que, dès l'an 1822, le *Quartaltschrift* de Tubingue crut devoir porter un jugement sévère sur ces énormités, de même que sur ses nombreuses contradictions et erreurs historiques.

Mais c'est surtout dans ses *Portraits des Papes* que se manifeste énergiquement cette haine pour l'Eglise et pour

son chef, laquelle porte Llorente à dénaturer l'histoire. Ses amis mêmes, malgré leur jansénisme, disent de cet ouvrage : « Non-seulement l'auteur admet une masse de faits d'une authenticité plus que douteuse , tels que l'histoire de la prétendue papesse Jeanne, dont aujourd'hui la source apocryphe est suffisamment démontrée ; mais aussi , et nous le disons avec douleur , l'objet , la tendance et le ton de cet ouvrage conviennent également peu au caractère d'un prêtre catholique. » Et, un peu plus loin , ils s'expriment en ces termes : « On l'a vu aussi toucher à ces traditions d'origine apostolique , que le vrai catholique respecte comme dogmes de foi. »

Ajoutons que, dans cet ouvrage , lorsque les anciens reproches qu'on s'est plu à accumuler contre Rome viennent à lui manquer , Llorente n'est pas du tout embarrassé pour inventer de nouvelles accusations. Ainsi , dès son avant-propos , à la page X, il ose dire que la plupart des papes, afin d'augmenter leur puissance, ont adopté le titre d'*évêque universel*. Il est difficile de croire que Llorente fût assez ignorant , pour pouvoir lui-même regarder cette assertion comme vraie. Mais il est tout à fait naïf , lorsqu'il pense que « si les papes étaient réellement vicaires de Jésus-Christ sur la terre, la Providence divine n'aurait pu permettre que la suite des premiers papes ne fût pas suffisamment constatée, et qu'on devrait savoir avec certitude, si Clet et Anaclet sont ou non une seule et même personne ; que, puisqu'on ne le sait pas avec certitude, il est impossible que les papes soient les remplaçants de Jésus-Christ ! » Saint Grégoire-le-Grand est à ses yeux le plus lâche des flatteurs ; et il est vraiment burlesque de voir avec quelle fureur il tombe sur saint Grégoire VII, qu'il appelle le plus grand des monstres que l'ambition ait jamais fait naître ; la cause d'une infinité de guerres et de meurtres ; un homme qui a fait plus de mal que jamais aucun autre

homme dans toute la suite de l'histoire , qui a vécu en concubinage avec Mathilde , empoisonné son prédécesseur et autres choses pareilles. Enfin, Rome est, pour Llorente, le *centre des intrigues*, et l'histoire, selon lui, ne pardonnera jamais aux monarques européens le rétablissement de l'Etat de l'Eglise.

En voilà assez , je crois , pour porter un jugement sur l'esprit ecclésiastique et sur le caractère de Llorente. Que si, abstraction faite de sa qualité de mauvais prêtre , on le considère simplement comme historien profane, il est également impossible , sous ce rapport , de méconnaître son *inexactitude* et le *peu de confiance qu'il mérite*. Le seul petit ouvrage sur la *Constitution ecclésiastique* dont j'ai fait mention plus haut , nous fournit déjà un puissant argument contre lui. Il veut absolument établir l'an 200 après Jésus-Christ comme année normale, pour le rétablissement à opérer de l'ancienne constitution de l'Eglise ; de sorte que tout ce qui s'est fait dans l'Eglise postérieurement à cette époque, devrait être rejeté. Mais il est si peu attentif à ses propres paroles , qu'il ne laisse pas de parler aussi des prescriptions des conciles généraux , lesquels , selon lui , devraient aussi avoir force de loi pour la nouvelle Eglise. Et cependant le plus ancien des conciles généraux n'a été tenu qu'au quatrième siècle, en 325.

Il importe peu en soi quel'apôtre saint Paul ait été marié ou non, mais cependant un théologien qui , en dépit de la Bible , lui donne une femme, est ou un écrivain fort inexact , ou un menteur déterminé.

Celui qui soutient *comme un fait établi*, que les apôtres, avant de se séparer , ont composé le *symbole* dit *des Apôtres*, est non-seulement un homme peu versé dans la théologie , mais encore assez téméraire pour présenter comme

établi et incontestable, ce qu'il ne peut savoir que par ouï dire.

Les *Portraits des Papes* sont également riches en bévues historiques. A la page 66 de la première partie, par exemple, Llorente nous apprend d'un air important, que Paul de Samosate est tombé dans l'erreur de Sabelius, énoncé dont le ridicule et la sottise sautent aux yeux de quiconque a commencé seulement l'étude de l'histoire ecclésiastique. A la page 9, nous apprenons que saint Justin avait déjà écrit ses ouvrages avant saint Ignace d'Antioche, au berceau, apparemment. A la même page, nous voyons le fameux Apollonius de Tyane, *païen*, rangé parmi les anciens *hérétiques*; la persécution dirigée contre la famille de David placée sous Vespasien, au lieu de l'être sous Domitien; enfin, un ramas confus de fables débitées sur les anciennes hérésies. Llorente aurait également besoin de maître pour l'histoire et la statistique moderne: « En conséquence, dit-il, de ce que Léon X au XVI<sup>e</sup> siècle ne réforma pas sa cour, nous voyons aujourd'hui l'Angleterre, la Suisse, la Saxe, la *Bavière*, la Hollande, l'*Allemagne*, le Wurtemberg, le Hanovre, la Prusse, la Suède, le Danemark et la *Russie*, livrés au protestantisme. » « Si Léon X, pense Llorente, avait été plus descendant, les *Russes* et les *Grecois* seraient encore aujourd'hui unis avec l'Eglise romaine (*Portraits des Papes*, II, 198-200).

Après ces échantillons de la science de Llorente, jetons encore un coup d'œil sur son Histoire de l'Inquisition. Il y met aux prises (I, p. 23) *Grégoire VII* et l'empereur *Henri III*; il fait composer les fausses décrétales d'Isidore dès le huitième siècle (I, 15); prendre Antioche par les Croisés avant Nicée et Edesse (I, 26); selon lui, les protestants ont reçu ce nom d'une protestation faite par eux

contre une décision du pape ; il élève , de sa propre autorité , le moine Pierre de Castelnau à la dignité d'abbé de Citeaux ; mais , par manière de compensation sans doute , il le fait périr quatre ans trop tôt par la main de son assassin ( I , 196 ). Sans parler d'autres inexactitudes , il n'y a pas jusqu'à l'histoire de sa propre patrie , où Llorente ne commette de grossières bévues . Ainsi , il parle à diverses reprises ( I , 149-159 ) du comte d'Arcos et du marquis de Cadix , comme de deux personnages différents , tandis que ces deux titres appartenaient à un seul et même héros , l'illustre Ponce de Léon , à qui l'Espagne devait en grande partie la conquête de Grenade . Or , la faute qu'il commet en cela est , pour le moins , aussi considérable que si un historien français prenait le maréchal Ney et le duc d'Elchingen pour deux personnages distincts .

Une preuve non moins frappante d'une inconcevable légèreté dans un historien *espagnol* , c'est de pouvoir écrire ( I , 421 ) que Philippe I , père de Charles-Quint , vivait encore en 1516 et 1517 , quoiqu'alors il fût mort depuis dix ans , et que sa mort eût occasionné en Espagne de si grands débats .

Nous verrons dans le chapitre suivant plusieurs autres bévues tout aussi grossières commises par Llorente , même dans l'histoire d'Espagne .

Si maintenant nous résumons tout ce qui a été dit de la vie de Llorente , de son caractère et de sa profession d'écrivain , nous trouverons que c'est le traiter bien favorablement , que de l'appeler seulement un écrivain peu sûr et qui ne mérite pas une confiance entière . Quant au côté littéraire de son ouvrage , nous n'avons pas à nous en occuper ici ; nous pouvons tout au plus donner place au jugement qu'en ont porté ses amis de Paris : « La fortune qu'a eue cet ouvrage , disent-ils , il ne la doit ni à son style , qui

manque entièrement de coloris et d'élégance, ni à une disposition habile et intelligente des matières, ni peut-être à la précision des dessins ou à la profondeur et à la finesse des aperçus et des réflexions; au contraire, la vocation à la profession d'écrivain ne se révèle pas dans cet ouvrage.» Celui qui a lu lui-même ces quatre volumes, trouvera encore ce jugement beaucoup trop doux.

Du reste, malgré toutes ces observations, nous sommes toujours fort éloignés de vouloir parler en faveur de l'Inquisition espagnole considérée en elle-même; au contraire nous contestons partout au pouvoir temporel le droit de garrotter la conscience; et nous sommes du fond du cœur ennemi de toute oppression de la Religion par l'Etat, soit qu'elle vienne d'un Torquémada en froc de Dominicain, ou d'un *bureaucrate* du dix-neuvième siècle, revêtu de l'uniforme de fonctionnaire de l'Etat.

Mais nous avons voulu montrer que cette institution n'était pas le *monstre abominable* que l'esprit de parti et l'ignorance ont voulu en faire; et nous avons besoin de nous en convaincre d'avance, si nous voulions nous former une idée exacte de l'homme qui a présidé pendant *dix ans* cette institution en qualité de troisième Grand-inquisiteur. Si l'Inquisition avait été, comme on le dit, plus cruelle en général que la législation de cette époque; si nous n'y avions vu qu'un monstre d'iniquité; alors, le caractère de Ximenès, malgré l'éclat de ses autres vertus et de ses brillantes qualités, aurait été souillé d'une flétrissure ineffaçable.

Nous avons fait voir qu'il n'en est pas ainsi; il ne reste plus qu'à considérer notre cardinal à l'œuvre dans ce nouvel emploi.

## CHAPITRE XIX.

Part que prit Ximenès à l'Inquisition.

On lit dans plusieurs ouvrages que ce fut Ximenès , de concert avec le cardinal Mendoza , qui conseilla à la reine Isabelle d'introduire l'Inquisition en Espagne ; et récemment encore , M. de Rotteck a renouvelé cette assertion dans son ouvrage sur l'Espagne et le Portugal (1839). Mais déjà Llorente lui-même l'avait déclarée fausse (1); et d'ailleurs il aurait suffi d'une connaissance très-ordinaire des faits , pour savoir que Ximenès ne vint à la cour que *dix ans après* la fondation de ce tribunal, et qu'à l'époque de son établissement il n'était encore qu'un prêtre inconnu. Sa première participation aux affaires de l'Inquisition date de l'an 1496 , alors que le roi Ferdinand se plaignit au pape de ce que les inquisiteurs avaient, sans l'approbation royale, disposé de la fortune des condamnés , et porté préjudice au trésor. Nous avons vu plus haut que vraisemblablement les inquisiteurs , en attribuant aux enfants des condamnés la fortune de leurs parents , ont plus d'une fois ravi au fisc la proie sur laquelle il comptait , et excité par là le mécontentement du roi. En conséquence, le pape Alexandre VI , qui précisément dans ces temps de guerre

(1) Llorente, t. I, p. 334.

avait grandement besoin de l'amitié de Ferdinand , chargea l'archevêque Ximenès (29 mars 1496) d'examiner cette affaire avec un soin particulier , et d'ordonner, s'il était nécessaire , la restitution de ce qui avait été soustrait au fisc. On ignore l'issue de cette affaire (1).

Nous n'en savons guère davantage au sujet des rapports de l'archevêque avec l'Inquisition , sous le second Grand-inquisiteur , Déza , qui s'éleva par ses connaissances à ce poste important , et plus tard au siège archiépiscopal de Séville , en même temps qu'il se faisait un nom parmi les théologiens de l'Espagne.

Déza avait toujours à ses pieds un lion apprivoisé : Prescott trouve cela tout à fait digne d'un juge suprême d'hérétiques ; et Llorente nous le dépeint en effet comme un homme d'un caractère sévère, un vrai lion, plus dur que Torquémada même , et qui a transporté les terreurs de l'Inquisition en Sicile et à Naples (2). Mais en revanche , le libéral Munoz, académicien espagnol, dans son éloge de Lébrija , nomme Déza , qui cependant avait poursuivi Lébrija, un prélat d'une grande bonté et un théologien de beaucoup de science (*Memorias de la real Academia de la historia*, t. 3, p. 17); et nous pouvons ajouter qu'il fut du petit nombre des hommes éclairés en Espagne qui appuyèrent Colomb, et à qui , par conséquent , on doit , médiatement du moins, la découverte du Nouveau-Monde.

Mais ce qui contribua le plus à faire à Déza une si mauvaise réputation comme Grand-inquisiteur , ce fut son coadjuteur, Diego Rodriguez de Lucero, écolâtre d'Almeria et inquisiteur à Cordoue : il poursuivait même des innocents , se permettait toutes sortes de rigueurs , et abusait de la confiance de Déza. Dès l'an 1506 , Pierre Martyr le

(1) Llorente, t. 4. p. 218, 249. (2) Ibid., t. I, p. 330, 334.

représente comme un homme *severus et iracundus a natura, judaico nomini et neophytis infensissimus* (1) ; et l'année suivante , il répète à plusieurs reprises qu'il porte à tort le nom de *Lucerius* , et qu'on devrait l'appeler *Tenebrerius* (2).

Un des procès les plus odieux occasionnés par Lucero , fut celui de Talavera , archevêque de Grenade ; et ce fut aussi ce procès qui mit de nouveau Ximenès en rapport avec l'Inquisition.

Malgré les vertus de Talavera et les services qu'il avait rendus en s'occupant de la conversion des Maures , il vint à l'esprit de Lucero d'accuser ce noble prélat de tendances judaïques , parce que , dès le principe , il s'était opposé à l'établissement de l'Inquisition ; que constamment il avait protégé les nouveaux chrétiens qui étaient suspects ; et qu'enfin , du côté maternel , il était d'origine juive. Bientôt le Grand-inquisiteur lui-même , à qui Lucero mit sous les yeux un nombre suffisant de témoins , peut-être corrompus , adopta le plan de poursuite imaginé contre le prélat (3) ; et dès le commencement de 1506 , Pierre Martyr se plaignit de l'outrage fait à l'homme , selon lui , le plus saint de l'Espagne (4).

On accusa d'hérésie , en même temps que Talavera , plusieurs de ses parents , qui furent même mis en prison ;

(1) Martyr, Ep. 295. (2) Ibid., Ep. 333, 334, 339, 342.

(3) Ibid., Ep. 333, 339.

(4) Ibid., Ep. 295. D'après Llorente (1, 344) , Lucero doit avoir entretenu la reine Isabelle du soupçon qu'il faisait planer sur Talavera ; mais Isabelle était morte plus d'un an et demi auparavant. Léonce de Lavergne , dans un article sur Ximenès , publié dans la *Revue des deux mondes* , est inexact aussi , lorsqu'il prétend que Talavera fut poursuivi par l'Inquisition , à cause du projet qu'il avait formé de procurer aux Maures une version arabe de la sainte Bible.

par exemple , son neveu , François Herrera , doyen de la cathédrale de Grenade , la mère et les sœurs de ce chanoine (1).

Llorente rapporte que Déza voulut charger Ximenès d'examiner l'orthodoxie de l'archevêque de Grenade (2) ; mais que Ximenès , de son côté , instruisit Jules II de toute l'affaire , et entra ainsi dans la voie qui rendit réellement à l'accusé la sécurité et le repos(3). En effet, le pape enleva au Grand-inquisiteur l'examen de toute cette affaire, pour en charger son nonce en Espagne, Jean Rufo, évêque de Saint-Bertinoro (dans la Romagne), ainsi qu'une commission nommée *ad hoc* (4).

Ce procès mémorable n'est raconté par Llorente que d'une manière fort incomplète ; mais, par bonheur, Pierre Martyr , qui joua dans cette affaire un rôle assez important , nous en fait connaître tout le détail.

L'enquête fut ouverte au printemps de l'an 1507 , soit à la résidence royale même , à Torquemada , où demeura longtemps l'infortunée reine Jeanne après la mort de son époux , soit dans le voisinage de cette petite ville , à Palencia ; et Talavera envoya à la cour un chargé de pouvoirs , pour y traiter ses intérêts. Il choisit à cet effet le chanoine Gonzalez Cabecas , avec lequel Pierre Martyr travailla fort énergiquement en faveur de l'archevêque , son respectable ami. Il mit sous les yeux

(1) Martyr, Ep. 342.

(2) Nouvelle qui tranquillisa et Talavera lui-même et le peuple qui l'aimait beaucoup. C'est ce que Talavera rapporte lui-même dans sa lettre à Ferdinand imprimée dans les *Memorias*, etc., t. VI, p. 489.

(3) Llorente, t. I, p. 342.

(4) Martyr , Ep. 334. Llorente nomme faussement ce nonce , évêque de Bristol. P. Martyr , Ep. 428 , nomme expressément Rufo *episcopus Brito-noriensis*.

des juges l'âge avancé du prélat (80 ans), sa vie sainte et généralement admirée, ainsi que son zèle pour la conversion des Maures (Mart. Ep. 334). Le nonce lui-même, ami de P. Martyr (Ep. 328-330), témoigna beaucoup de bienveillance aux accusés, parla au pape en leur faveur (Ep. 334-335) et envoya la procédure à Rome, d'où revint bientôt l'acquiescement complet de Talavera et de ses proches (Ep. 342). Toutefois ce prélat ne survécut pas longtemps à cet événement, et déjà, dans une lettre du 31 mai 1507, P. Martyr déplore la mort de ce sage et pieux pontife, qu'il compare ailleurs au roi Salomon et au patriarche de la vie monacale, saint Hilarion (1).

Un autre procès, plus scandaleux encore que le précédent, amena l'élévation de Ximenès à la dignité de Grand-inquisiteur. Afin de se sauver eux-mêmes, quelques habitants de l'Andalousie accusés d'hérésie, en avaient dénoncé faussement un très-grand nombre d'autres, dans l'espoir qu'une si grande multitude de suspects ferait accorder une amnistie générale, et que leur procès tomberait en même temps. Il n'en fallut pas davantage à Lucero, qui était crédule et croyait voir partout des hérétiques, pour menacer de faire le procès à une foule de personnes de toute condition, de tout sexe et de tout âge, gentils-hommes, dames, chanoines, religieuses, personnages considérés de toute espèce; et Déza y donna son consentement. Mais Ximenès pria Ferdinand de remédier à un pareil désordre, et de faire des démarches auprès du pape pour obtenir la destitution du Grand-inquisiteur Déza. Selon Zurita, qui rapporte ces faits (2). Ximenès aspirait

(1) Martyr, Ep. 334. Llorente, t. I, p. 342, se trompe quand il dit que ce procès dura trois ans; il dura tout au plus un an et demi; et il n'est guère plus exact quand il ajoute que Talavera survécut de quelques mois à son acquiescement, puisque celui-ci eut lieu le 21 mai 1507, et que le 31, le prélat n'était déjà plus.

(2) Zurita, Anales, t. VI, l. 7, c. 29. Cfr. Martyr, Ep. 370.

dès cette époque à devenir lui-même Grand-inquisiteur ; mais Ferdinand n'entra pas dans ce plan ; et lorsque, bientôt après , le roi Philippe arriva en Espagne , Déza fut relégué dans son diocèse , la juridiction du Grand-inquisiteur suspendue et les affaires de l'Inquisition confiées au conseil royal ; mesure qui , au témoignage de Zurita , fut vivement blâmée par les Espagnols (1).

Mais après la mort de Philippe-le-beau , Déza protesta contre ce qui s'était passé et rentra même dans sa charge de Grand-inquisiteur. On reprit en même temps le procès intenté à ceux qui étaient faussement accusés ; mais alors Cordoue se mit en pleine insurrection (le 6 octobre 1506) : Lucero dut fuir ; les bâtiments de l'Inquisition furent forcés ; le marquis de Priégo relâcha tous les prisonniers ; et, de concert avec le chapitre de la cathédrale et le magistrat civil, demanda à Déza la déposition de Lucero (2).

Le Grand-inquisiteur s'y refusa, de sorte que l'émeute, devenant toujours plus dangereuse , se propagea dans toute l'Andalousie. Alors Ferdinand reconnut enfin lui-même que Déza, son ami et son confesseur , contre lequel l'indignation générale se manifestait si haut et d'une manière si violente, ne pouvait rester plus longtemps à la tête de l'Inquisition ; et pendant son séjour en Italie , il fit auprès du pape Jules II les démarches nécessaires pour que la charge de Grand-inquisiteur fût transférée à Ximenès. Conformément à la volonté du pape, Déza résigna alors sa charge , et Ximenès prit sa place en vertu d'un édit royal du 18 mai 1507. Toutefois sa juridiction ne s'étendit pas , comme celle de ses prédécesseurs, sur la Castille et l'Aragon , mais seulement sur le

(1) Zurita, Anales, ib., c. 2.

(2) Ibid., An., t. VI. l. 7, c. 42. Llorente, t. I, p. 346 et 348. Ferreras, p. 42, § 202.

premier de ces royaumes : le Grand-inquisiteur de l'Aragon fut confié à don Juan Enguera , évêque de Vich. Ce fut seulement après la mort d'Enguera et celle de son successeur , le chartreux don Louis Mercader (1516), que le Grand-inquisiteur de l'Aragon fut aussi offert à Ximènes ; mais il le refusa , et recommanda pour cette place le doyen Adrien de Louvain , qui , après la mort de Ximènes , réunit de nouveau les deux Grands-inquisiteurs (1).

Aussitôt après son élévation à la dignité de Grand-inquisiteur , Ximènes publia des ordonnances détaillées , qui furent promulguées dans toute la Castille , et qui prescrivaient aux nouveaux convertis la manière dont eux-mêmes , leurs enfants et leurs sujets , devaient se conduire , et assister aux offices divins , etc. , pour ne pas encourir le soupçon de rechute , de magie , etc. Il ordonna en temps de les instruire plus exactement encore des doctrines du christianisme , les avertit de ne pas blasphémer , et chercha ainsi , d'une manière équitable et humaine , à rendre moins nombreux à l'avenir les procès de l'Inquisition (2). Llorente lui-même reconnaît que Ximènes prit tous les soins possibles pour que les nouveaux chrétiens fussent bien instruits , et que dans ce but , il établit pour eux , dans les villes d'une certaine importance , des pasteurs spéciaux , qui devaient les visiter à domicile , les instruire , et par là , les préserver de l'Inquisition (3).

Après ce début , le premier soin du nouveau Grand-inquisiteur fut de terminer le grand procès de Cordoue (4).

(1) Llorente , t. I, p. 370, 374. Gomez , *De rebus gestis Francisci Ximenii*, (dans l'ouvrage intitulé : *Hispaniæ illustratæ scriptores*, p. 1107.)

(2) Gomez , t. c. p. 4004. (3) Llorente , t. I, p. 360.

(4) Llorente , t. I, p. 349, croit que Ximènes ne montra d'abord de la douceur que pour empêcher les Cortès de lui retirer la régence de Castille ; mais

Il suspendit sur-le-champ Lucero , et se le fit amener prisonnier à Burgos et garder dans la forteresse de cette ville , pour qu'il eût à rendre compte de sa conduite (1).

Ximenès fit également emprisonner les témoins suspects, et, vu l'importance et l'étendue de ce procès, il établit, du consentement du roi , une *junte* de vingt-deux membres , choisis parmi les hommes les plus dignes d'estime, comme le reconnaît Llorente lui-même (t. I, 352). Cette *junte* , sous le nom de *congrégation catholique* , devait , sous la présidence du cardinal , diriger toute cette enquête. Les membres qui la composaient étaient , outre Ximenès , l'évêque de Vich, Grand-inquisiteur d'Aragon, les évêques de Ciudad Rodrigo , de Calahorre et de Barcelone , l'abbé mitré des Bénédictins de Valladolid , le président ainsi que huit membres du Conseil de Castille , le vice-chancelier et le président de la chancellerie d'Aragon , deux membres du tribunal suprême de l'Inquisition , deux inquisiteurs provinciaux et un auditeur de la chancellerie de Valladolid.

Il est clair que si Ximenès appela tant d'Aragonais à faire partie de cette *junte* , c'est qu'en Castille beaucoup de familles étaient elles-mêmes intéressées au procès , à cause de leur parenté , proche ou éloignée , avec les accusés ou les accusateurs , et qu'ainsi des Aragonais devaient paraître moins sujets à la prévention.

Dès le mois de novembre 1507, Pierre Martyr, qui vivait à la cour , écrivait, à propos de ce procès , au comte Ten-

il ne faut pas une si grande connaissance de l'histoire d'Espagne , pour savoir que Ximenès ne fut Grand-inquisiteur que lorsque Ferdinand fut revenu de Naples, et que sa participation au gouvernement provisoire avait cessé.

(1) Gomez, l. c., p. 4004. Llorente, l. c., t. I, p. 350.

dilla, vice-roi de Grenade, et au doyen de la cathédrale de cette ville, qu'à la vérité Lucero soutenait absolument son innocence, mais que ses juges le regardaient comme suspect d'une dureté excessive et de cruauté (1). En mars suivant, il écrivait que les juges examinaient avec beaucoup de soin chacun des jugements portés auparavant par Lucero, et que cet homme avait puni même des innocents, sur des accusations peu vraisemblables (2).

Le 9 juillet 1508, la junte déclara que les témoins qui avaient déposé contre les accusés de Cordoue étaient, à cause de leur caractère et de leurs contradictions, tout à fait indignes de confiance, et qu'ils avaient avancé des choses absolument incroyables en elles-mêmes. En conséquence, les prisonniers furent rendus à la liberté, et réparation fut faite à leur honneur, ainsi qu'à la mémoire de ceux qui étaient morts dans cet intervalle; on rebâtit les maisons abattues sous le soupçon d'être des synagogues secrètes, et l'on effaça des archives du tribunal les observations défavorables qui avaient été faites sur ceux qui étaient soumis à l'enquête.

Cet arrêté fut proclamé publiquement à Valladolid le 1<sup>er</sup> août 1508, avec beaucoup de solennité, en présence du roi et d'un grand nombre de grands et de prélats (3). D'après Llorente, on garda encore quelque temps Lucero dans la prison de Burgos; puis, par un excès de douceur, on le renvoya dans son évêché d'Almería (4). Il est vrai que beaucoup de personnes, entr'autres Pierre Martyr (Ep. 393) trouvèrent qu'on l'avait traité avec trop de douceur; mais s'il n'avait manqué que par trop de crédulité et par un faux zèle, plutôt que par méchanceté; et si rien, comme l'insinue Gomez (1004, 18), ne prouva qu'il eût été

(1) Martyr, Ep. 370, 372.

(2), Ibid., Ep. 373.

(3) Llorente, t. 1, p. 352.

(4) Ibid., p. 353.

de mauvaise foi dans sa manière d'agir, il était bien naturel, dans ce cas, qu'on l'élargît, après un emprisonnement d'une année, privé de sa place d'inquisiteur et réduit au bénéfice qu'il possédait antérieurement. Quant au titre d'évêque d'Almería, libre à lui de remercier Llorente dans l'autre monde de le lui avoir donné, car, en ce monde, il ne fut jamais que chanoine (Gomez, ib.).

Vers le même temps, Ximenès éleva un beau monument à sa gloire, comme Grand-inquisiteur, par la protection qu'il accorda à l'illustre savant Antoine de Lébrija ou Nébrissa, ville voisine de Séville. C'était un des humanistes les plus distingués de l'Espagne, comme nous l'avons vu dans les deux chapitres qui traitent de la fondation de l'université d'Alcala, et de la Polyglotte de Complute. La franchise avec laquelle il signala, dans ses remarques critiques sur différents passages de l'Écriture sainte, des fautes de traduction dans la Vulgate (1), lui attira, de la part de plusieurs théologiens, de vifs reproches de témérité. Déza, de son côté, attacha de l'importance à leurs accusations et prohiba les deux premières *Quinquagènes* de ses *recherches bibliques*. La conséquence de cette prohibition fut que Lébrija suspendit la publication de quelques autres ouvrages qu'il avait faits, et ne les donna au public qu'à l'avènement de Ximenès à la charge de Grand-inquisiteur. Il lui présenta alors aussi pour sa défense une apologie pleine de vivacité et de franchise. C'est ainsi que les faits sont racontés par l'académicien Munoz (*Memorias*, etc. t. III, p. 17), et Antonio, auteur d'une *Histoire littéraire de l'Espagne* (*Bibliotheca hispana*, t. I, p. 109). Quant à ce que raconte Llorente (t. I, p. 343) de mauvais traitements infligés à Lébrija, son récit repose entièrement sur une

(1) Du Pin, *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, etc. XIV, p. 424.

erreur. En effet , malgré l'interdiction de ses ouvrages , il ne fut plus inquiété par Déza et vécut tranquille , soit comme professeur à Salamanque , soit à la cour comme historiographe ; Ximenès , de son côté , se l'attacha en 1508 , l'employa à l'édition de sa Polyglotte , le nomma professeur à la nouvelle université d'Alcala et l'honora de son amitié. Il prenait conseil de lui dans tout ce qui avait rapport aux affaires de l'université ; et souvent même , de sa fenêtre , il s'entretenait familièrement avec lui. Ximenès ne cessa , tant qu'il vécut , de protéger également d'autres savants , tels que le premier chancelier d'Alcala , l'abbé Lerma et le savant Vergara , contre les tentatives employées pour les faire inquiéter par l'Inquisition (1).

Llorente rapporte encore beaucoup d'autres choses honorables pour Ximenès , en sa qualité de Grand-inquisiteur. La plus digne d'attention , selon nous , c'est la surveillance sévère qu'il exerçait sur les employés de l'Inquisition. Les événements de Cordoue avaient montré comment des employés subalternes peuvent abuser de leur autorité , de la manière la plus tyrannique et la plus dangereuse. Il était donc tout à fait naturel que Ximenès mît des bornes à leur pouvoir , leur ôtât entr'autres le droit de commuer les pénitences imposées et d'y en substituer d'autres ; qu'enfin , il examinât attentivement leur conduite et en destituât plusieurs. Ce fut en vain que ces derniers protestèrent et en appelèrent au pape ; loin de leur venir en aide , le pontife se déclara décidément pour Ximenès (2).

Mais , d'autre part , le Cardinal ne put obtenir que le Conseil suprême de l'Inquisition fût uniquement composé d'ecclésiastiques ; et la réponse qu'il reçut à ce sujet de

(1) Llorente , t. II , p. 8 , 434. (2) Ibid. , t. I , p. 358 , 359.

Ferdinand, le 11 février 1509 , prouve mieux que toute autre chose que l'Inquisition , comme nous l'avons montré précédemment , était une institution purement politique. Ximenès voulut protester contre la nomination de Hortugno Ybaguez d'Aguirre au Conseil suprême, à cause de sa qualité de laïc ; mais Ferdinand répliqua que le Conseil suprême de l'Inquisition avait reçu sa juridiction du roi , et qu'ainsi le roi pouvaity faire entrer qui bon lui semblait, comme dans tout autre tribunal. Ximenès dut céder ; mais lorsqu'après la mort de Ferdinand , il devint lui-même régent de Castille, il exclut Aguirre de ce conseil. Charles-Quint l'y rétablit toutefois encore après la mort du Cardinal : c'était d'ailleurs un personnage plein de mérite (1).

Ximenès déposa aussi le secrétaire du Conseil suprême, Antoine Ruiz de Calcena ; Llorente n'en dit pas le motif (t. I, p. 360) , mais en revanche il nous rapporte un autre fait d'une manière assez complète.

L'aide du geôlier de l'Inquisition à Tolède avait eu avec quelques prisonnières des rapports scandaleux ; et cette affaire avait eu un grand éclat et avait excité une vive indignation. C'est sans doute aussi à cet événement qu'a rapport l'écrit du chevalier Gonzalo de Ayora , que Llorente cite ailleurs en partie, et où l'auteur déplore, dans les termes les plus expressifs que le zèle puisse inspirer, un si honteux désordre.

Ximenès reconnut aussi tout de suite combien il était urgent de remédier radicalement à cet abus, et, avec l'assentiment du Conseil suprême , ce prélat d'un caractère ferme et énergique n'hésita pas à prononcer la peine de mort pour tout crime contre les mœurs , commis par un employé de l'Inquisition avec une prisonnière (2).

(1) Llorente, t. I, p. 359.

(2) Ibid. 359 p.

Nous avons déjà parlé plus haut de plusieurs autres bonnes mesures prises par le nouveau Grand-inquisiteur, pour que les nouveaux convertis fussent mieux instruits des choses religieuses, et prémunis contre toute inconsidération dangereuse : nous avons cité, par exemple, la fondation de paroisses spéciales pour les nouveaux chrétiens, et les règles de conduite qu'il leur donna pour éviter de se rendre suspects aux inquisiteurs.

Par une prescription d'un autre genre, d'ailleurs peu importante en elle-même, il ordonna, en 1514, de donner désormais aux croix peintes en quelques endroits du San-bénito, la forme d'une croix de Saint-André, afin, comme le dit Llorente, que la croix de Jésus-Christ ne fût pas profanée en figurant sur les habits des condamnés (1).

Mentionnons encore que Ximenès cessa d'accorder aux receveurs des biens confisqués des agents payés par le fisc; qu'il imposa aux receveurs l'obligation de les payer de leurs propres deniers, leur demanda à eux-mêmes un compte rigoureux des biens qu'ils administraient, et publia une instruction spéciale pour les receveurs et ceux qui tenaient les livres (2).

Nous regrettons beaucoup que parmi les nombreux procès qui *doivent* avoir eu lieu sous Ximenès, Llorente ne nous en ait conservé que *quatre*; rien n'eût été plus propre à nous faire connaître exactement la manière dont ce prélat s'acquittait de ses fonctions tant décriées d'inquisiteur.

Le premier des procès dont Llorente nous fait part est de l'an 1511. Il a rapport à une espèce de dévote, fille d'un campagnard de Piedrahita, dans le diocèse d'Avila, et qui portait l'habit des tertiaires de Saint-Dominique.

(1) Llorente, t. I, p. 360. (2) Reuss, Collect. etc., p. 92 et 129.

Elle prétendait être en relation avec le Christ et la sainte Vierge, entrait avec eux dans des entretiens fréquents et s'appelait la fiancée de Jésus-Christ. Elle se croyait en outre constamment accompagnée de la sainte Vierge, et s'arrêtait aux portes où elle voulait entrer, faisant toute sorte de démonstrations de politesse pour engager Marie à passer la première. Le roi Ferdinand la fit venir à Madrid, et s'entretint avec elle, ainsi que Ximenès.

Comme les avis des théologiens les plus distingués étaient fort partagés sur son compte, que les uns la regardaient comme une visionnaire qui se faisait illusion à elle-même, et les autres comme une sainte; Rome, d'une part, fit examiner cette affaire par son nonce et deux autres évêques, tandis que de l'autre, l'Inquisition, comme c'était son devoir, intentait un procès à cette fille. Ximenès, en particulier, la regardait comme inspirée; et le tribunal lui-même, ne trouvant rien de dangereux dans sa conduite, rien qui sentît l'hérésie ou la fourberie, ne l'inquiéta pas davantage (1).

Le second procès que nous communiquons Llorente (I, 363) est celui de Juan Henriquez de Médina, que les inquisiteurs de Cuenca déclarèrent après sa mort coupable d'hérésie, et dont ils voulurent en conséquence confisquer les biens. Les héritiers en appelèrent au Grand-inquisiteur, et Ximenès nomma des commissaires pour examiner de nouveau le procès. Ces commissaires, suivant l'usage suivi jusqu'alors par l'Inquisition, refusèrent de communiquer aux parents du défunt les actes d'accusation et les noms des témoins; mais les intéressés s'adressèrent à Léon X, qui, par des brefs du 8 février et du 9 mai 1517, exigea, sous peine d'excommunication, la communication

(1) Llorente, t. 1, p. 361-363. Martyr, Ep. 428, 431, 489. Fléchier, liv. VI, p. 489. Ferreras, t. VIII, p. 354, § 276.

des actes, et un jugement *équitable*. Henriquez fut ensuite complètement absous.

Quant à Ximenès, qui était alors près de sa fin, il paraît n'avoir pris à cette affaire aucune autre part que la nomination des commissaires dont il a été parlé.

Vient ensuite un troisième procès dont Ximenès ne vit pas l'issue. Jean de Covarrubias, de Burgos, qui déjà avait été absous une fois, fut de nouveau dénoncé après sa mort par le fiscal. Mais Léon X, dont il avait été le condisciple, s'intéressa tout d'abord à cette affaire, et ordonna à Ximenès, par une lettre du 15 février 1517, de la terminer promptement et d'user de douceur : il ne tarda pas même à évoquer cette cause à Rome. Ximenès fit à ce sujet des représentations ; et après sa mort, qui arriva la même année en automne, Charles-Quint protesta avec tant de force contre ce qu'il appelait un empiètement sur les droits de l'Inquisition, que le pape abandonna de nouveau ce procès au successeur de Ximenès, le cardinal Adrien. Llorente ne dit pas comment il se termina (1).

Quant au quatrième procès, Llorente n'indique pas que Ximenès y ait pris la moindre part (2). Les supérieurs des Augustins se plaignaient de ce que les inquisiteurs avaient procédé contre plusieurs de leurs moines. Léon X, par un bref du 13 mai 1517, leur accorda le privilège d'être désormais jugés en matière de foi, non par l'Inquisition, mais par leurs supérieurs. Nous ne savons si Ximenès approuva ce privilège ; mais, dans le fait, si nous ne connaissions Llorente, nous devrions croire qu'il n'a voulu choisir que des procès propres à montrer combien le Saint-Siège cherchait à adoucir l'Inquisition.

(1) Llorente, t. I, p. 364. (2) *Ibid.*, p. 365.